

SOMMAIRE

CHARTE D'ALLEMAND	3
NIVEAU A1	3
<i>Les quatre compétences</i>	3
Compréhension orale	3
Expression orale	3
Compréhension écrite	3
Expression écrite	3
<i>Les outils langagiers</i>	3
Grammaire	3
Lexique	4
Phonétique	4
Autres	4
<i>Modalités d'évaluation</i>	4
Expression orale	4
Expression écrite	5
Compréhension orale	5
Compréhension écrite	5
<i>Bilan de mi-parcours, attribution des crédits et changement de niveau</i>	5
<i>Supports pédagogiques</i>	6
<i>Supports de remédiation individuelle</i>	6
NIVEAU A2	7
<i>Les quatre compétences</i>	7
Compréhension orale	7
Expression orale	7
Compréhension écrite	7
Expression écrite	7
<i>Les outils langagiers</i>	7
Grammaire	7
Lexique	8
Phonétique	8
<i>Modalités d'évaluation</i>	8
Expression orale	8
Expression écrite	8
Compréhension orale	8
Compréhension écrite	8
<i>Bilan de mi-parcours, attribution des crédits et changement de niveau</i>	9
<i>Supports pédagogiques</i>	9
<i>Supports de remédiation individuelle</i>	9
NIVEAU B1	10
<i>Les quatre compétences</i>	10
Compréhension orale	10
Expression orale	10
Compréhension écrite	10
Expression écrite	10
<i>Les outils langagiers</i>	10
Grammaire	10
Lexique	10
Phonétique	11
<i>Modalités d'évaluation</i>	11

Expression orale	11
Expression écrite	11
Compréhension orale	11
Compréhension écrite.....	11
<i>Bilan de mi-parcours, attribution des crédits et changement de niveau</i>	11
<i>Supports pédagogiques</i>	12
<i>Supports de remédiation individuelle</i>	12
NIVEAU B2.....	13
<i>Les quatre compétences</i>	13
Compréhension orale	13
Expression orale	13
Compréhension écrite.....	13
Expression écrite	13
<i>Les outils langagiers</i>	13
Grammaire	13
Lexique	14
Phonétique.....	14
<i>Modalités d'évaluation</i>	14
Expression orale	14
Expression écrite	14
Compréhension orale	14
Compréhension écrite.....	14
<i>Bilan de mi-parcours, attribution des crédits et changement de niveau</i>	15
<i>Supports pédagogiques</i>	15
<i>Supports de remédiation individuelle</i>	15
NIVEAU C1.....	16
<i>Les quatre compétences</i>	16
Compréhension orale	16
Expression orale	16
Compréhension écrite.....	16
Expression écrite	16
<i>Les outils langagiers</i>	16
Grammaire	16
Lexique	17
Phonétique.....	17
<i>Modalités d'évaluation</i>	17
Expression orale	17
Expression écrite	17
Compréhension orale	17
Compréhension écrite.....	17
<i>Bilan de mi-parcours, attribution des crédits et changement de niveau</i>	17
<i>Supports pédagogiques</i>	18
<i>Supports de remédiation individuelle</i>	18

CHARTE D'ALLEMAND

NIVEAU A1

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du niveau A1.

Les quatre compétences

Compréhension orale

- Comprendre les consignes pédagogiques simples qui sont données dans le cadre de la conférence.
- Comprendre les questions relatives à l'environnement quotidien : nom, âge, études, profession, famille, amis, animaux, ville et pays d'origine/de résidence, goûts et centres d'intérêt.
- Comprendre un document audio ou vidéo très simple qui se rapporte à la vie quotidienne.

Expression orale

- Se présenter et parler de soi (nom, âge, études, profession, famille, ville et pays d'origine/de résidence, goûts et centres d'intérêt) et savoir présenter quelqu'un.
- Réagir et poser des questions correspondant à des besoins concrets ou des sensations : heure, météo, avoir faim, avoir soif, être fatigué, demander son chemin.
- Participer avec les autres étudiants à des dialogues en situation (portant sur les thèmes vus en cours relatifs à la vie quotidienne).

Compréhension écrite

- Comprendre un texte, un dialogue très simple de la vie quotidienne.

Expression écrite

- Remettre en ordre une phrase, un dialogue, un court texte.
- Compléter une phrase, un dialogue, un court texte.
- Rédiger un dialogue, un texte très court sur un thème vu en cours.

Les outils langagiers

Grammaire

Le groupe nominal

- L'article déterminé et indéterminé au singulier et au pluriel.
- Le genre et le nombre.
- Les cas : nominatif, accusatif et datif (cf. expression du lieu).
- Les pronoms personnels, démonstratifs et possessifs (surtout nominatif et accusatif).
- Le génitif saxon (ex : Annas Buch).

Le groupe verbal

- La conjugaison au présent des verbes (et la conjugaison des verbes avec alternance vocalique à la deuxième et troisième personne du singulier : e>i ou ie, a>ä).
- Les verbes à particules séparables (ex. : fernsehen, mitmachen), savoir reconnaître les verbes à particules inséparables.
- Les auxiliaires : haben, sein et werden.
- Les verbes de modalité, avant tout können, müssen, wollen et mögen.
- Première approche du parfait.

Syntaxe

- La formation de la phrase allemande : énonciative, interrogative partielle et globale.
- La négation : nicht et kein.
- Les subordonnées en particulier avec « dass, weil » et « ob » mais aussi « wenn, obwohl, während ».
- Le complément de lieu (l'opposition directif/locatif).
- Première approche des structures infinitives (simples et à sens de but).

Lexique

En situation, en conférence et en rapport avec les thèmes énumérés.

Phonétique

On mettra avant tout l'accent sur :

- L'opposition voyelles longues et courtes.
- Les diphtongues.
- Prononciation de quelques consonnes : le g, le j, le h, le v, le w et le z.

Autres

- L'adjectif attribut.
- Quelques prépositions spatiales (vor, auf, hinter).
- Les pronoms interrogatifs (was, wer/wen, wo/wohin/wann, wie?).
- Les prépositions suivies de l'accusatif et du datif.

Modalités d'évaluation

L'évaluation comporte un contrôle continu sur le semestre.

Le contrôle continu sera l'occasion de vérifier l'assimilation des compétences énumérées précédemment dans chacun des quatre domaines.

Expression orale

L'expression orale sera évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif feront l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veillera à donner aux étudiants plusieurs petits travaux écrits obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuiera sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fera l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 (A1, A2, B1 et B2) est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours, attribution des crédits et changement de niveau

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

Tous les étudiants qui auront obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 auront validé leur enseignement de langue et obtiendront les crédits attachés à cet enseignement.

Cependant, l'attribution des crédits ne signifie nullement passage automatique au niveau supérieur. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence ou tout simplement avoir un niveau global trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable. Les enseignants communiqueront au dernier cours à leurs étudiants leurs notes finales ainsi que leur passage ou non dans le niveau supérieur.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Supports pédagogiques

Laissés à l'appréciation et au choix de chaque enseignant.

Supports de remédiation individuelle

1. Tutorats (les horaires sont précisés au début de chaque semestre).
2. Labo de langues (bâtiment B, 56 rue des Saints-Pères, salle 306).
3. Catalogue de liens internet sur le portail de Sciences Po qui renvoient à une liste de rappels de règles et d'exercices avec corrigés.

D'après le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), 2001.

NIVEAU A2

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du niveau A2.

Les quatre compétences

Compréhension orale

- Savoir comprendre globalement des enregistrements audio et vidéo simples avec plusieurs locuteurs.
- Savoir repérer les mots clés d'un document audio ou vidéo simple, afin de pouvoir en reconstituer l'idée.

Expression orale

- Savoir parler d'un événement au présent et au passé (raconter la semaine, les vacances).
- Savoir décrire un objet ou une image.
- Savoir mener une discussion simple et donner son avis.

Compréhension écrite

- Savoir comprendre un texte simple, sans pour autant comprendre tous les mots.
- Savoir extraire les idées principales d'un texte afin de pouvoir les utiliser pour l'expression orale ou écrite.

Expression écrite

- Savoir donner son avis sur un sujet traité en conférence en utilisant les connaissances acquises.
- Savoir rédiger un dialogue ou un court texte ou un message court (email).

Les outils langagiers

Grammaire

Approfondir les connaissances grammaticales du niveau 0.

- Les temps simples et composés du verbe : présent, futur, parfait et une première approche du prétérit (savoir le repérer à l'écrit).
- La déclinaison : le nominatif, l'accusatif, le datif et le génitif.
- La déclinaison des adjectifs.
- La gradation de l'adjectif : le comparatif, le superlatif.
- Un premier aperçu du fonctionnement des verbes à préposition : sich kümmern um.

Syntaxe

- La proposition indépendante et principale.
- La proposition subordonnée (avec la proposition relative).
- Les structures infinitives (infinitives simples et infinitives à sens de but).

Lexique

Lexique selon la méthode choisie, mais basé sur les thèmes suivants :

- Le logement.
- Le corps.
- La ville.
- La nourriture.
- Les habits.
- Le travail et les loisirs.
- Le voyage et le tourisme.
- L'école et l'université.

Phonétique

Continuer le travail entamé au niveau 0 (A1 du Cadre Européen).

Modalités d'évaluation

L'évaluation comporte un contrôle continu sur le semestre.

Le contrôle continu sera l'occasion de vérifier l'assimilation des compétences énumérées précédemment dans chacun des quatre domaines.

Expression orale

L'expression orale sera évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif feront l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veillera à donner aux étudiants plusieurs petits travaux écrits obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuiera sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fera l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 (A1, A2, B1 et B2) est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des

informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours, attribution des crédits et changement de niveau

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

Tous les étudiants qui auront obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 auront validé leur enseignement de langue et obtiendront les crédits attachés à cet enseignement.

Cependant, l'attribution des crédits ne signifie nullement passage automatique au niveau supérieur. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence ou tout simplement avoir un niveau global trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants communiqueront au dernier cours à leurs étudiants leurs notes finales ainsi que leur passage ou non dans le niveau supérieur.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Supports pédagogiques

Laissés à l'appréciation et au choix de chaque enseignant.

Supports de remédiation individuelle

1. Tutorats (les horaires sont précisés au début de chaque semestre).
2. Labo de langues (bâtiment B, 56 rue des Saints-Pères, salle 306).
3. Catalogue de liens internet sur le portail de Sciences Po qui renvoient à une liste de rappels de règles et d'exercices avec corrigés.

D'après le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), 2001.

NIVEAU B1

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du niveau B1.

Les quatre compétences

Compréhension orale

- Comprendre un extrait enregistré assez court sur un sujet de société, culturel ou politique, éventuellement aussi entre deux locuteurs.

Expression orale

- Présenter et résumer un document écrit (textes simples d'une longueur moyenne, articles de journaux, graphiques, documents iconographiques), sonore (audio, vidéo).
- Exprimer les avantages et/ou les inconvénients d'une situation donnée.
- Participer spontanément lors de courts échanges sur des sujets traités en conférence en défendant son point de vue.

Compréhension écrite

- Comprendre les éléments essentiels d'un texte: article de presse, texte de fiction.
- Repérer les articulations d'un texte : parties, paragraphe.

Expression écrite

- Rédiger un texte relativement court (150 à 200 mots) sur un sujet donné : résumé, commentaire.
- Laisser un message écrit à quelqu'un, formuler une demande de renseignements, envoyer un mail.

Les outils langagiers

Approfondir les connaissances grammaticales du niveau 1 (A2).

Grammaire

- Approfondir les verbes et les adjectifs à prépositions : verzichten auf etc.
- Le double infinitif.
- Les outils grammaticaux (conjonctions de subordination, adverbes, prépositions) qui servent à exprimer le but, la cause, la conséquence, la concession, le temps (antériorité, postériorité, simultanéité).
- Premier aperçu des articulateurs du discours (mots de liaisons en particulier).
- Première approche du passif.
- Le subjonctif 2.

Lexique

En situation dans la conférence et en référence aux notions proposées dans les diverses compétences.

On veillera cependant à élargir le registre lexical en abordant également des notions un peu plus abstraites que dans les niveaux précédents (thèmes de société, culturels, politiques, économiques).

Phonétique

En contexte.

Modalités d'évaluation

L'évaluation comporte un contrôle continu sur le semestre.

Le contrôle continu sera l'occasion de vérifier l'assimilation des compétences énumérées précédemment dans chacun des quatre domaines.

Expression orale

L'expression orale sera évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif feront l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veillera à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuiera sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fera l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 (A1, A2, B1 et B2) est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours, attribution des crédits et changement de niveau

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

Tous les étudiants qui auront obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 auront validé leur enseignement de langue et obtiendront les crédits attachés à cet enseignement.

Cependant, l'attribution des crédits ne signifie nullement passage automatique au niveau supérieur. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence ou tout simplement avoir un niveau global trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable. Les enseignants communiqueront au dernier cours à leurs étudiants leurs notes finales ainsi que leur passage ou non dans le niveau supérieur.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Supports pédagogiques

Laissés à l'appréciation et au choix de chaque enseignant.

Supports de remédiation individuelle

1. Tutorats (les horaires sont précisés au début de chaque semestre).
2. Labo de langues (bâtiment B, salle 306).
3. Catalogue de liens internet sur le portail de Sciences Po qui renvoient à une liste de rappels de règles et d'exercices avec corrigés.

D'après le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), 2001.

NIVEAU B2

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du niveau B2.

Les quatre compétences

Compréhension orale

- Comprendre avec une certaine aisance tout support proposé en conférence (exposés, revues de presse, gamme variée d'enregistrements audio et vidéo : flash d'information par exemple).
- Commencer à reconnaître les différents points de vue échangés et être à même de différencier l'attitude des différents locuteurs.

Expression orale

- Intervenir spontanément lors de discussions et débats et rebondir sur les interventions des autres étudiants.
- Présenter un exposé clair et bien structuré en développant son point de vue.
- Présenter des documents (revue de presse, document iconographique) de manière compréhensible en développant une argumentation personnelle.
- Commencer à communiquer avec plus d'assurance sur les sujets habituels.

Compréhension écrite

- Comprendre avec une certaine autonomie des textes assez longs et variés de type descriptif, explicatif et interprétatif issus de domaines variés.
- Identifier les éléments importants d'un texte assez long à l'articulation relativement complexe.

Expression écrite

- Rédiger des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets en variant sa formulation.
- Produire une réponse personnelle, organisée et argumentée à un sujet précis sous forme de compte rendu, d'essai ou de synthèse.

Les outils langagiers

Grammaire

Approfondir les connaissances grammaticales du niveau 2 (B1).

Reprendre tous les problèmes ponctuels qui apparaissent lors de la conférence. Mais également :

- Les verbes, les adjectifs, les substantifs avec préposition : zweifeln an etc.
- Le passif.
- Le subjonctif 2 (révision) et les subordonnées conditionnelles.
- Premier aperçu du subjonctif 1.

Lexique

Il s'agira avant tout d'élargir et de varier les acquisitions lexicales.

- Vocabulaire vu en situation dans la conférence, en particulier vocabulaire nécessaire pour comprendre l'actualité des pays germanophones (actualité culturelle, économique et sociale, politique).
- Expressions idiomatiques (par ex : approfondissements des expressions avec verbes de position : auf etw. Wert legen, zur Verfügung stehen, etc.).
- Travail sur les collocations (par exemple : eine Maßnahme treffen, eine Bilanz ziehen).

Phonétique

Consolidation des acquis précédents.

Modalités d'évaluation

L'évaluation comporte un contrôle continu sur le semestre.

Le contrôle continu sera l'occasion de vérifier l'assimilation des compétences énumérées précédemment dans chacun des quatre domaines.

Expression orale

L'expression orale sera évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif feront l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veillera à donner aux étudiants 3 travaux écrits obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuiera sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fera l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux 0, 1, 2 et 3 (A1, A2, B1 et B2) est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours, attribution des crédits et changement de niveau

Les résultats à mi-semester permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

Tous les étudiants qui auront obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 auront validé leur enseignement de langue et obtiendront les crédits attachés à cet enseignement.

Cependant, l'attribution des crédits ne signifie nullement passage automatique au niveau supérieur. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence ou tout simplement avoir un niveau global trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants communiqueront au dernier cours à leurs étudiants leurs notes finales ainsi que leur passage ou non dans le niveau supérieur.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Supports pédagogiques

Laissés à l'appréciation et au choix de chaque enseignant.

Supports de remédiation individuelle

1. Tutorats (les horaires sont précisés au début de chaque semestre).
2. Labo de langues (bâtiment B, 56 rue des Saints-Pères, salle 306).
3. Catalogue de liens internet sur le portail de Sciences Po qui renvoient à une liste de rappels de règles et d'exercices avec corrigés.

D'après le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), 2001.

NIVEAU C1

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du niveau C1.

Les quatre compétences

Compréhension orale

- Comprendre avec une certaine aisance un enregistrement audio ou audiovisuel sur un sujet assez complexe et avec un débit relativement rapide.
- Comprendre l'implicite d'un discours.

Expression orale

- Savoir intervenir spontanément lors d'une discussion sur un sujet assez complexe et savoir exprimer clairement son point de vue.
- Savoir présenter correctement un exposé sans lire ses notes et en faisant preuve d'une bonne maîtrise grammaticale.
- Savoir réagir à des questions ou des objections de l'auditoire avec une large gamme de moyens linguistiques.

Compréhension écrite

- Comprendre des textes relativement longs qui portent sur des sujets variés : textes journalistiques ou littéraires d'un certain niveau.
- Comprendre les subtilités d'un texte, dans l'explicite aussi bien que dans l'implicite.

Expression écrite

- Faire preuve d'une bonne maîtrise à l'écrit en employant un lexique précis et en sachant varier sa formulation.

Les outils langagiers

Grammaire

Vérification des structures acquises en B2, tout problème spécifique qui ressort des travaux écrits ou oraux et les collocations (ex : eine Gelegenheit ergreifen).

- Les verbes, les adjectifs et les substantifs avec préposition : sich verringern um etc.
- Les préfixes des verbes et le changement du sens que cela entraîne (aufkommen, ankommen, verkommen).
- Passif.
- Discours indirect (subjonctif 1).

Lexique

- Travail du vocabulaire en rapport avec l'actualité des pays germanophones : politique, économie, société, culture, relations internationales, histoire.
- Vocabulaire spécifique aux différents sujets abordés dans les conférences à thème.

Phonétique

Remédiation individuelle.

Modalités d'évaluation

L'évaluation comporte un contrôle continu sur le semestre.

Le contrôle continu sera l'occasion de vérifier l'assimilation des compétences énumérées précédemment dans chacun des quatre domaines.

Expression orale

L'expression orale sera évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif feront l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veillera à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser de préférence en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuiera sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fera l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension textuelle sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours, attribution des crédits et changement de niveau

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

Tous les étudiants qui auront obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 auront validé leur enseignement de langue et obtiendront les crédits attachés à cet enseignement.

Cependant, l'attribution des crédits ne signifie nullement passage automatique au niveau supérieur. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence ou tout simplement avoir un niveau global trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable. Les enseignants communiqueront au dernier cours à leurs étudiants leurs notes finales ainsi que leur passage ou non dans le niveau supérieur.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Supports pédagogiques

Laissés à l'appréciation et au choix de chaque enseignant.

Supports de remédiation individuelle

1. Tutorats (les horaires sont précisés au début de chaque semestre).
2. Labo de langues (bâtiment B, 56 rue des Saints-Pères, salle 306).
3. Catalogue de liens internet sur le portail de Sciences Po qui renvoient à une liste de rappels de règles et d'exercices avec corrigés.

D'après le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), 2001.